

Tél. : 03 20 18 11 20 ou 03 20 18 11 21

Responsable.ccas@villedebauvin.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BAUVIN

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Louis-Pascal LEBARGY, Président

Date de la convocation : 05 avril 2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 17

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 15

Présents :

M. Louis-Pascal LEBARGY, Président,
M. Alain BERNARD (Vice-Président, secrétaire de séance), Mme Muriel CORE,
Mme Hélène DUCROCQ, Mme Valérie FLINOIS, M. Jean-Pierre SAUVAGE, Mme
Angéline BEAUVOIS, M. Pascal DESCAMPS, M. Pierre FOURMAUX, M. Roger
LEBRUN, Mme Catherine THEVEL, M. Jean-Pierre PLANQUELLE, Mme Noémie
ZEUDE

Procurations :

M. Laurent COUTTE (pouvoir à M. Pascal DESCAMPS), Mme Marie-Renée
GICQUEL (pouvoir à Mme Noémie ZEUDE)

Absent :

Mme BOURRIEZ Caroline, M. ZBIERSKI David

Absent excusé :

Point n°3

OBJET : Adoption du Budget Primitif 2023

Monsieur le Président du CCAS rappelle que le Rapport d'Orientations Budgétaires a été présenté lors du dernier Conseil d'Administration en date du 14 mars 2023 et a été approuvé.

Il demande donc aux membres du Conseil de se prononcer sur le budget primitif 2023 comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTES		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	339 683,36	298 615,00
+	+	+
RAPPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		41 068,36
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	339 683,36	339 683,36
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	302 683,40	34 467,00
+	+	+
RAPPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		268 216,40
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	302 683,40	302 683,40
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	642 366,76	642 366,76

L'assemblée, après avoir pris connaissance du projet de délibération et de ses annexes ; à l'unanimité adopte le budget primitif 2023.

Fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,
 Le Président du CCAS.
Louis-Pascal LEBARGY



Le Secrétaire de séance
 Vice-Président du CCAS
Alain BERNARD

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 15
 VOTES - Pour : 15
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par le Président ,
 A Bauvin, le 11/04/2023
 le Président ,
 Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire
 A Bauvin, le 11/04/2023

Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARON	Alain BERNARD	Hélène DUCROCQ
Jean-Pierre SAUVAGE	Muriel CORE	Valérie FLINOIS
Caroline BOURRIEZ	David ZBIERSKI	Laurent COUTTE
Pascal DESCAMPS	Noémie ZEUDÉ	Basical DESCAMPS
Angéline BEAUVOIS		
Mario-Renée GICQUEL	Jean-Pierre PLANQUELE	Roger LEBRUN
Pierre FOURMAUX	Catherine THEVEL	

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 13
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES - Pour : 15
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par le Président ,
A Bauvin, le 11/04/2023
le Président ,
Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire
A Bauvin, le 11/04/2023

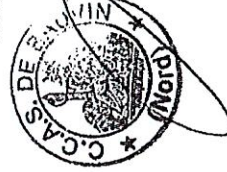
Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARGY	Alain BERNARD	Hélène DUCROCCO
Jean-Pierre SAUVAGE	Muriel CORÉ	Valérie FLINOIS
Caroline BOURRIEZ	David ZBIERSKI	Laurent COUTTE
Pascal DESCAMPS	Noémie ZEUDÉ	Angéline BEAUVOIS
Marie-Renée GICQUEL	Jean-Pierre PLANQUELLE	Roger LEBRUN
Pierre FOURMAUX	Catherine THEVEL	

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Fonction	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	165	02	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	404,23	1 095,77	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilés				1 500,00	404,23	1 095,77	0,00	0,00
	2135	02	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	263 698,30	13 197,41	250 500,89	0,00	0,00
	2188	02	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2132	02	Immeubles de rapport	13 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00
	2183	02	Matériel de bureau et matériel d'informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2128	824	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2132	7	Immeubles de rapport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2188	823	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2135	824	Instal.géné.,agencements,aménagements des construc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2188	824	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2184	02	Mobilier	600,00	0,00	600,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles				277 298,30	13 197,41	264 100,89	0,00	0,00
Total Dépenses d'investissement				278 798,30	13 601,64	265 196,66	0,00	0,00
Total Dépenses				278 798,30	13 601,64	265 196,66	0,00	0,00

Le Président du CCAS
Louis-Pascal LESARGEY



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF

S'LO

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Operation	Article	Fonction	Designation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	10222	02	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	10222	01	FCTVA	3 000,00	0,00	-3 000,00	0,00	0,00
	10222	020	FCTVA	0,00	8 522,31	8 522,31	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et res				3 000,00	8 522,31	5 522,31	0,00	0,00
	165	02	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	811,80	811,80	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilés				0,00	811,80	811,80	0,00	0,00
Total Recettes d'investissement				3 000,00	9 334,11	6 334,11	0,00	0,00
Total Recettes				3 000,00	9 334,11	6 334,11	0,00	0,00

Fait à BAUVIN le 14/01/2023

Signature - Cachet

Le Président du CCAS
Laurent PIRELLI



Envoyé en préfecture le 12/04/2023
Reçu en préfecture le 12/04/2023
Publié le
ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF



Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	278 798,30	345 727,00	624 525,30
Titres de recette émis (b)	52 019,74	297 513,71	349 533,45
Réductions de titres (c)		1 040,00	1 040,00
Recettes nettes (d = b - c)	52 019,74	296 473,71	348 493,45
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	278 798,30	345 727,00	624 525,30
Mandats émis (f)	13 601,64	330 974,94	344 576,58
Annulations de mandats (g)		16 363,62	16 363,62
Depenses nettes (h = f - g)	13 601,64	314 611,32	328 212,96
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	38 418,10		20 280,49
(h - d) Déficit		18 137,61	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des personnels

16500 - CCAS DE BAUVIN -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	229 798,30		38 418,10		268 216,40
Fonctionnement	59 205,97		-18 137,61		41 068,36
TOTAL I	289 004,27		20 280,49		309 284,76
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	289 004,27		20 280,49		309 284,76



PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU CCAS DE LA VILLE DE BAUVIN

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le CCAS.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget du CCAS :

- La section de fonctionnement relative à la gestion des affaires courantes,
- La section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

Le CCAS mène une mission générale de prévention et de développement social. Il développe ainsi, à titre obligatoire ou facultatif, différentes activités et missions axées vers les populations ciblées par ces actions.

La mission du CCAS est orientée vers la mise en œuvre d'animations et de solidarité envers les personnes âgées mais également d'action sociale à destination des administrés en difficulté.

Ces actions menées par le CCAS se traduisent budgétairement comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	
	339 683,36	298 615,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	41 068,36
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	339 683,36
		339 683,36
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	
	302 683,40	34 467,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	268 216,40
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	302 683,40
		302 683,40
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	642 366,76
		642 366,76

I. La section de fonctionnement

La section de fonctionnement permet au CCAS d'assurer le quotidien.

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent du CCAS.

Les recettes du CCAS proviennent essentiellement de la subvention versée par la commune, nécessaire pour équilibrer le budget.

A) Les recettes de fonctionnement

Pour l'exercice 2023, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 298 615 €, elles étaient de 286 521 € au budget primitif 2022, soit une augmentation de 4.22 % (+ 12 094 €).

Elles se décomposent de la façon suivante :

➤ CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES 12 000 €

Sont comptabilisés dans ce chapitre les participations et redevances versées par les usagers pour des prestations de services : travaux divers de dépannage et les concessions funéraires.

En comparaison avec le budget 2022, il est prévu une augmentation de 7.08 %, soit + 793 €.

➤ CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS 277 500 €

Ce chapitre regroupe la subvention versée par la Commune et le remboursement des avances versées par le CCAS aux bénéficiaires.

En comparaison avec le budget 2022, il est prévu une augmentation de 5.03 % (+ 13 300 €).

Au fil des années, le montant de cette subvention ne cesse d'augmenter. Compte tenu du contexte budgétaire, le CCAS doit impérativement continuer à travailler ses marges de manœuvre sur le budget et en poursuivre la maîtrise. A défaut, la Commune ne sera plus en mesure de financer son fonctionnement courant via la subvention versée

➤ CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE 8 515 €

Ce chapitre regroupe les revenus issus du patrimoine du CCAS.

➤ **CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS**

600 €

Ce chapitre est difficilement prévisible compte tenu de la nature des produits aléatoires qu'il regroupe : annulations de mandats sur les exercices antérieurs, des recettes inattendues, etc...

B) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement financent l'entretien du patrimoine bâti et non bâti du CCAS, les fournitures et prestations nécessaires au fonctionnement des services administratifs et techniques (matières premières pour le service technique, fournitures administratives, achats nécessaires à l'organisation de festivités, etc...), le personnel, le versement des aides sociales, l'achat de tickets service, etc...

Pour l'exercice 2023, il est prévu pour les dépenses réelles de fonctionnement un montant de 309 683 €, elles étaient de 299 727 € en 2022, soit une augmentation de 9 956 €, soit + 3.32 %.

Elles se décomposent de la façon suivante :

➤ **CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL**

71 580 €

Ce chapitre comprend les dépenses courantes du CCAS telles que l'achat de prestations de services (location copieur), les achats nécessaires à l'entretien des espaces verts, le carburant, les achats informatiques, les achats nécessaires aux festivités, les assurances, les frais d'affranchissement, ...

En comparaison avec le budget primitif 2022, il est prévu une augmentation de 1 460 €, soit + 2.08 %.

➤ **CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL**

198 103 €

Ce chapitre regroupe les dépenses liées au personnel du CCAS et les frais annexes (visites médicales, versement à l'organisme d'action sociale, l'assurance du personnel, etc...).

A ce stade, les prévisions budgétaires sont très prudentes et donc estimées à 198 103 €, soit une augmentation de 3.93 % par rapport au budget primitif 2022.

➤ **CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**

39 900 €

Ce chapitre regroupe principalement le versement des aides et secours d'urgence, l'adhésion à l'OICAFPA.

En comparaison avec le budget primitif 2022, il est prévu une augmentation de 1 000 €, soit + 2.57 %.

II. La section d'investissement

A) Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont uniquement composées du FCTVA (reversement d'une partie de la TVA payée en investissement en N-2).

A cela s'ajoute l'imputation des excédents dégagés en section d'investissement en N-1, soit 268 216 €.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 4 467 €, elles restent stables par rapport à l'exercice précédent.

B) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont toutes les dépenses permettant d'accroître la valeur ou la consistance du patrimoine du CCAS (acquisitions de biens mobiliers, travaux sur des bâtiments existants ou construction, ...).

Pour l'exercice 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèveraient à 302 683 €, elles étaient de 278 798 € en 2022.

Sur l'exercice 2023, sont prévues en investissement les dépenses suivantes :

- L'achat d'une porte accordéon pour isoler l'escalier : 2 000 €,
- L'achat d'une débroussailleuse thermique : 1 500 €,
- L'achat d'un taille-haies sur perche : 5 000 €,
- Provision pour l'achat éventuel d'un véhicule : 31 000 €.

L'achat d'un véhicule technique est en cours de réflexion.

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF



RESULTAT PROVISoire 2022 CCAS	
Résultat fonctionnement 2021	59 205,97 €
Recettes 2022	296 473,71 €
Mandats 2022	314 611,32 €
Résultat 2022	41 068,36 €
Résultat investissement 2021	229 798,30 €
Recettes 2022	52 019,74 €
Mandats 2022	13 601,64 €
Résultat 2022	268 216,40 €
Résultat cumulé des deux sections	309 284,76 €
Restes à réaliser Dépenses 2022	0,00 €
Restes à réaliser Recettes 2022	0,00 €
Résultat global	309 284,76 €

M. GALLOIS

Chef de service comptable
SGC d'Armentières

L'Inspecteur Divisionnaire
Dominique GALLOIS
Chef de poste

SGC d'ARMENTIÈRES
68 rue de Lille
59280 ARMENTIÈRES

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF

REPUBLIQUE FRANCAISE

CCAS DE BAUVIN

Numéro SIRET : 26590052200011

POSTE COMPTABLE : SGC ARMENTIERES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET CCAS DE BAUVIN

ANNEE 2023

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	A - Informations statistiques, fiscales et financières
	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
	A1 - Vue d'ensemble - Sections
	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan		X
A1 - Présentation croisée par fonction	X	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	X	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	X	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan		X
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations		X
C1 - Etat du personnel	X	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	

SOMMAIRE

IV. ANNEXES		Jointes	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X	
C3.2 - Liste des établissements publics créés			X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe			X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe			X
D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures			X
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes			X
D2 - Arrêté et signatures		X	

	CCAS DE BAUVIN BP 2023	BUDGET PRIMITIF
--	---------------------------	-----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1 Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2 Produits des impositions directes/population		
3 Recettes réelles de fonctionnement/population		
4 Dépenses d'équipement brut/population		
5 Encours de dette/population		
6 DGF/population		
7 Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,6810	
8 Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,9848	
9 Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,8732	
10 Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article e la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	339 683,36	298 615,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		41 068,36
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	339 683,36	339 683,36

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	302 683,40	34 467,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		268 216,40
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	302 683,40	302 683,40

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	642 366,76	642 366,76
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	70 120,00		71 580,00		
012	Charges de personnel et frais assimilé	190 607,00		198 103,36		
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	38 900,00		39 900,00		
Total des dépenses de gestion courante		299 627,00	0,00	309 583,36	0,00	0,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonct.		299 727,00	0,00	309 683,36	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement (					
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	46 000,00		30 000,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
Total des dépenses d'ordre de fonct.		46 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL		345 727,00	0,00	339 683,36	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	2 214,03				
70	Produits des services, domaine et vent	11 207,00		12 000,00		
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	264 200,00		277 500,00		
75	Autres produits de gestion courante	8 200,00		8 515,00		
Total des recettes de gestion courante		285 821,03	0,00	298 015,00	0,00	0,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	700,00		600,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
Total des recettes réelles de fonct.		286 521,03	0,00	298 615,00	0,00	0,00
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)					
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des recettes d'ordre de fonct.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		286 521,03	0,00	298 615,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	41 068,36
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	41 068,36
--	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	277 298,30		302 683,40		
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement		277 298,30	0,00	302 683,40	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500,00				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'invest.		278 798,30	0,00	302 683,40	0,00	0,00
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre d'invest.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		278 798,30	0,00	302 683,40	0,00	0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE + 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2022	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)					
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	3 000,00		2 967,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
138	Autres subv.d'investissement non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus			1 500,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières		3 000,00	0,00	4 467,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers					
Total des recettes réelles d'invest.		3 000,00	0,00	4 467,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	46 000,00		30 000,00		
041	Opérations patrimoniales					
Total des recettes d'ordre d'invest.		46 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
TOTAL		49 000,00	0,00	34 467,00	0,00	0,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE + 268 216,40

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES = 268 216,40

Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) 30 000,00

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	B1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	71 580,00		71 580,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	198 103,36		198 103,36
014	Atténuations de produits			
60	Achats et variations de stocks			
65	Autres charges de gestion courante	39 900,00		39 900,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	100,00		100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		30 000,00	30 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		309 683,36	30 000,00	339 683,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	339 683,36
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	Neutral. amort. subv. équip. versées			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	302 683,40		302 683,40
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		302 683,40		302 683,40

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	302 683,40
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	B
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	12 000,00		12 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	277 500,00		277 500,00
75	Autres produits de gestion courante	8 515,00		8 515,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	600,00		600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		298 615,00		298 615,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	41 068,36
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	339 683,36
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	2 967,00		2 967,00
13	Subventions d'investissement reçues			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	1 500,00		1 500,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		30 000,00	30 000,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation comptes financiers			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
Recettes d'investissement - Total		4 467,00	30 000,00	34 467,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	268 216,40
--	-------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	302 683,40
---	-------------------

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	70 120,00	71 580,00	
60612	Energie - Electricité	500,00	700,00	
60622	Carburants	7 000,00	9 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	2 620,00	1 580,00	
6064	Fournitures administratives	600,00	600,00	
6068	Autres matières et fournitures	6 070,00	3 520,00	
6135	Locations mobilières	750,00	750,00	
61521	Terrains	2 200,00	2 200,00	
615221	Bâtiments publics	2 000,00	2 000,00	
61551	Matériel roulant	9 000,00	9 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	500,00	
6156	Maintenance	1 300,00	1 000,00	
6161	Multirisques	3 000,00	4 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	
6228	Divers	700,00	700,00	
6232	Fêtes et cérémonies	27 500,00	29 300,00	
6238	Divers	750,00	525,00	
6247	Transports collectifs		1 000,00	
6251	Voyages et déplacements	100,00	100,00	
6261	Frais d'affranchissement	400,00	400,00	
6281	Concours divers (cotisations...)		305,00	
6288	Autres services extérieurs	1 030,00	1 400,00	
63512	Taxes foncières	1 100,00	2 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	190 607,00	198 103,36	
6332	Cotisations versées au FNAL	120,00	118,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	2 491,00	2 287,00	
6338	Autres impôts, taxes & vers. assimilés sur rém	359,00	360,00	
64111	Rémunération principale	92 843,00	92 000,00	
64112	NBI, supp fam de traite. et indemnité de ré	2 418,00	3 000,00	
64116	Indemnités de préavis et de licenciement		10 000,00	
64118	Autres indemnités	14 097,00	16 000,00	
64131	Rémunération	17 558,00	11 153,00	
64138	Autres indemnités	223,00	1 200,00	
64168	Autres emplois d'insertion		2 016,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	27 132,00	25 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	24 288,00	25 503,36	
6454	Cotisations aux ASSÉDIC	912,00	800,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	5 000,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 200,00	1 200,00	
6458	Cotisations aux organismes sociaux	466,00	466,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	1 500,00	1 500,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	38 900,00	39 900,00	
6542	Créances éteintes	1 500,00	1 500,00	
6558	Autres contributions obligatoires	15 400,00	15 400,00	
6561	Secours d'urgence	1 300,00	2 000,00	
6562	Aides	19 000,00	19 000,00	
6574	Subv. fonct. aux asso. & autres personnes de d	1 700,00	2 000,00	
656	Frais de fonctionnement des groupes d'			
TOTAL GESTION DES SERVICES		299 627,00	309 583,36	0,00
(a) = 011 + 012 + 014 + 65				
66	Charges financières (b)			

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	100,00	100,00	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		299 727,00	309 683,36	0,00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opérations d'ordre de transfert entre se	46 000,00	30 000,00	
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	46 000,00	30 000,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		46 000,00	30 000,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		46 000,00	30 000,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		345 727,00	339 683,36	0,00

		+
RESTES A REALISER N-1	0,00	
		+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	339 683,36	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
013	Atténuations de charges	2 214,03		
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	2 214,03		
70	Produits des services, domaine et vente	11 207,00	12 000,00	
7031	Concession et redevances funéraires	4 000,00	4 000,00	
7088	Autres prod.d'activ.annexes(abon.&vente o	7 207,00	8 000,00	
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	264 200,00	277 500,00	
7474	Communes	262 200,00	275 500,00	
748	Autres attributions et participations	2 000,00	2 000,00	
75	Autres produits de gestion courante	8 200,00	8 515,00	
752	Revenus des immeubles	8 200,00	8 000,00	
758	Produits divers de gestion courante		515,00	
TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		285 821,03	298 015,00	0,00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	700,00	600,00	
7713	Libéralités reçues	200,00		
7718	Autres produits exceptionnels sur op. de ge	500,00	600,00	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		286 521,03	298 615,00	0,00

042	Opérations d'ordre de transfert entre se			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		286 521,03	298 615,00	0,00
--	--	------------	------------	------

RESTES A REALISER N-1		0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE		41 068,36
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		339 683,36

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
20	Immobilisations incorporelles (hors op			
204	Subventions d'équipement versées (ho			
21	Immobilisations corporelles (hors opér	277 298,30	302 683,40	
2132	Immeubles de rapport	13 000,00	130 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	263 698,30	98 183,40	
2182	Matériel de transport		66 000,00	
2184	Mobilier	600,00		
2188	Autres immobilisations corporelles		8 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (			
23	Immobilisations en cours (hors opératio			
Total des dépenses d'équipement		277 298,30	302 683,40	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés	1 500,00		
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières		1 500,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		278 798,30	302 683,40	0,00

040	Opération d'ordre transfert entre section			
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00	0,00

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		278 798,30	302 683,40	0,00
---	--	------------	------------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	302 683,40
--	------------

III - VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
010	Stocks			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement (sauf 138)		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 000,00	2 967,00	
10222	FCTVA	3 000,00	2 967,00	
138	Autres subv. d'inv. non transférables			
165	Dépôts et cautionnements reçus		1 500,00	
18	Compte de liaison : affectation (BA, ré			
26	Participations et créances ratt. à des pa			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions d'immobilisation			
Total des recettes financières		3 000,00	4 467,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 000,00	4 467,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnemen			
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	46 000,00	30 000,00	
28128	Autres agencements et aménagements de t	460,03	495,00	
28132	Immeubles de rapport	13 798,84	6 222,00	
28135	Install.géné., agencement, aménagements d	60,00	100,00	
28158	Autres install., matériel et outillage techniqu	958,18	1 050,00	
28181	Installations générales, agencements et ame	923,51	1 000,00	
28182	Matériel de transport	22 705,44	18 200,00	
28183	Matériel de bureau et matériel d'informatiq	4 727,75	750,00	
28184	Mobilier	513,97	358,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	1 852,28	1 825,00	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		46 000,00	30 000,00	0,00
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		46 000,00	30 000,00	0,00

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE	49 000,00	34 467,00	0,00
---	-----------	-----------	------

+

RESTES A REALISER N-1	0,00
-----------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	268 216,40
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	302 683,40
--	------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		30 000,00	278 383,36		
Dépenses de l'exercice		30 000,00	278 383,36		
011	Charges à caractère général		42 280,00		
012	Charges de personnel et frais assi		198 103,36		
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant		37 900,00		
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles		100,00		
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en	30 000,00			
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		41 068,36	290 615,00		
Recettes de l'exercice		41 068,36	290 615,00		
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v		4 000,00		
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip		277 500,00		
75	Autres produits de gestion courant		8 515,00		
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		600,00		
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté	41 068,36			
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		11 068,36	12 231,64		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales	6 Famille
----------	--------------	------------------------	--------------------------------	--------------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				2 000,00	29 300,00
Dépenses de l'exercice				2 000,00	29 300,00
011	Charges à caractère général				29 300,00
012	Charges de personnel et frais assi				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant			2 000,00	
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					8 000,00
Recettes de l'exercice					8 000,00
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				8 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				
75	Autres produits de gestion courant				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE				-2 000,00	-21 300,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					339 683,36
Dépenses de l'exercice					339 683,36
011	Charges à caractère général				71 580,00
012	Charges de personnel et frais assi				198 103,36
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courant				39 900,00
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				100,00
68	Dotations provisions semi-budgétai				
022	Dépenses imprévues				
023	Virement à la section d'investissem				
042	Opérations d'ordre de transfert en				30 000,00
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					339 683,36
Recettes de l'exercice					339 683,36
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v				12 000,00
73	Impôts et taxes				
74	Dotations, subventions et particip				277 500,00
75	Autres produits de gestion courant				8 515,00
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels				600,00
78	Reprises provisions semi-budgétair				
042	Opérations d'ordre de transfert en				
043	Op. d'ordre à l'intérieur de la sectio				
002	Résultat reporté				41 068,36
Restes à réaliser, reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - formation
----------	----------------------------------	------------------------	--------------------------------------	-------------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES			302 683,40		
Dépenses de l'exercice			302 683,40		
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles		302 683,40		
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES		301 183,40	1 500,00		
Recettes de l'exercice		301 183,40	1 500,00		
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés		1 500,00		
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves	2 967,00			
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en	30 000,00			
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté	268 216,40			
Restes à réaliser, reports					
SOLDE		301 183,40	-301 183,40		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales	6 Famille
----------	--------------	------------------------	--------------------------------	--------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
Dépenses de l'exercice					
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					
Recettes de l'exercice					
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et reserves				
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

Libellés	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					302 683,40
Dépenses de l'exercice					302 683,40
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				302 683,40
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
040	Opérations d'ordre transfert entre s				
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				
Restes à réaliser, reports					
RECETTES					302 683,40
Recettes de l'exercice					302 683,40
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement reç				
16	Emprunts et dettes assimilés				1 500,00
20	Immobilisations incorporelles				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
10	Dotations, fonds divers et réserves				2 967,00
138	Autres subv. d'inv. non transférabl				
18	Compte de liaison : affectation (B				
26	Participations et créances ratt. à d				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisa				
021	Virement de la section de fonction				
040	Opérations d'ordre de transfert en				30 000,00
041	Opérations patrimoniales				
001	Résultat reporté				268 216,40
Restes à réaliser, reports					
SOLDE					

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2023	Montant des tirages 2022	Montant des remboursements 2022		Encours restant dû au 01/01/2023
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 - Avances du Trésor						
Néant						
5192 - Avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2023										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2023	Durée rés- duelle (en an- nées)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A2.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après ouverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2023 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2023 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.



IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	
IV	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2023 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2023	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	
Néant								
Taux variable simple (total)								
Néant								
Taux complexe (total) (2)								
Néant								
Total								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6
AUTRES DETTES	A2.7

A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/2023 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisses d'Epargne / Crédit Foncier					
Dexia Crédit Local					
Société Générale					
BNP					
Natexis - Banques Populaires					
Crédit Mutuel - CIC					
Organismes d'assurances					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
Néant					
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u>					
(ex : émissions publiques ou privées)					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

A2.7 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS
ETAT DES PROVISIONS
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3
A4
A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délégation du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres agencements, aménagements de terrains	15	
Linéaire	Camions et véhicules industriels	4	
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	6	
Linéaire	Equipements de garages et ateliers	10	
Linéaire	Installations de voirie	20	
Linéaire	Matériels classiques	6	
Linéaire	Matériels informatiques	2	
Linéaire	Mobilier	10	
Linéaire	Voitures	5	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						

IV - ANNEXES									
ELEMENTS DU BILAN									
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS									
ETAT DES PROVISIONS									
ETALEMENT DES PROVISIONS									
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES									
IV									
A3 A4 A5									

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2023	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		I 0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		III 32 967,00	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		2 967,00	0,00
10222	FCTVA	2 967,00	0,00
Ressources propres internes (b)(2)		30 000,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	495,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	6 222,00	0,00
28135	Install.géné., agencement, aménagements des construc	100,00	0,00
28158	Autres install., matériel et outillage technique	1 050,00	0,00
28181	Installations générales, agencements et amen.divers	1 000,00	0,00
28182	Matériel de transport	18 200,00	0,00
28183	Matériel de bureau et matériel d'informatique	750,00	0,00
28184	Mobilier	358,00	0,00
28188	Autres immobilisations corporelles	1 825,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	32 967,00		268 216,40		301 183,40

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV 301 183,40
Solde	V = IV - II (6) 301 183,40

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	IV
	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2023
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	
IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	
B1.1	

L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 298 615,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100 0,00
---	-----------------------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADMINISTRATIVE		3,00	0,60	3,60	2,60		2,60
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00	0,60	1,60	1,60		1,60
REDACTEUR	B	1,00		1,00	1,00		1,00
TECHNIQUE		1,00	1,63	2,63	1,00		1,00
ADJOINT TECHNIQUE	C		1,63	1,63			
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
SOCIAL			0,68	0,68	0,68		0,68
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CL.	C		0,68	0,68	0,68		0,68
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL		4,00	2,91	6,91	4,28		4,28

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



ID : 059-265900522-20230411-CA110423D3_TD-BF

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2023 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2023	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil,

lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Détention d'une part du capital NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES - Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de convocation : ____/____/____

Présenté par le Président ,
 A Bauvin, le 11/04/2023
 le Président ,
 Délibéré par le Conseil d'Administration en session Ordinaire
 A Bauvin, le ____/____/____

Les membres du Conseil d'Administration,

Louis-Pascal LEBARGY	Alain BERNARD	Hélène DUCROCQ
Jean-Pierre SAUVAGE	Muriel CORE	Valérie FLINOIS
Caroline BOURRIEZ	David ZBIERSKI	Laurent COUTTE
Pascal DESCAMPS	Noémie ZEUDE	Angéline BEAUVOIS
Marie-Renée GICQUEL	Jean-Pierre PLANQUELLE	Roger LEBRUN
Pierre FOURMAUX	Catherine THEVEL	

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/04/2023, et de la publication le 12/04/2023
A Bauvin, le 12/04/2023